

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2018

----

## 1 – PROPRIETE SETTIN

La commune avait envisagé l'acquisition de cette propriété. Vu le projet des futurs acquéreurs, il a été décidé de ne pas donner suite à cet achat.

## 2 – PLAN LOCAL D'URBANISME

Le maire donne le compte rendu de la réunion du 11 mars 2018.

## 3 – TRAVAUX

La consultation pour la réfection des trottoirs devant les commerces est en cours.

Les travaux du lotissement de JOLONOZ ont été réceptionnés.

Les travaux de fermeture de la VIA RHONA sont en cours de finition.

## 4 – MAIRIE

Présentation de la réunion avec le bureau d'études.

Le Conseil Municipal valide le positionnement du futur ascenseur à l'intérieur du bâtiment ainsi que la modification des escaliers. Deux rampes seront créées en façade pour permettre un accès aux personnes à mobilité réduite.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer les consultations pour les missions de contrôleur technique, de CSPS et de géotechnicien.

## 5 – CONTRAT Mr BALLACH

Le Conseil Municipal valide la reconduction du contrat de Mr BALLACH Abdel dans les mêmes conditions que précédemment.

## 6 – ECOLE

Le prochain conseil d'école est fixé au 21 juin à 18h00.

Le Conseil Municipal accepte d'augmenter la dotation par enfant de 35 à 40 euros pour les enfants de GS au CM2.

## 7– REGLEMENT SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal décide de limiter la location de la salle des fêtes aux personnes résidant à SAULT-BRENAZ

## 8– VENTE FOURGON POMPIER

Le maire présente le processus de vente du fourgon.

## 9 – VŒU CNR

La concession de la CNR pour l'exploitation du « RHONE » sera renouvelée en 2023. Il existe une possibilité de repousser cette échéance. Le Conseil Municipal forme un vœu pour que cette échéance soit reportée.

## 10 - ACHATS / VENTES

Lotissement de JOLONOZ : Le troisième compromis sera signé le 9 mai. Plus un en cours d'étude

Lotissement du Grand Banc : Trois lots en projets

Achat DELAVA : signature le 24 après midi

Achat BOZ/ROSSET : avant fin juin

Délibération pour autoriser le maire à signer les ventes de terrains.